

«Débat préalable à la réunion du Conseil européenne : il faut garder espoir et surtout relancer la construction européenne»

20/10/2016

Yves Pozzo di Borgo, sénateur UDI-UC de Paris, est intervenu ce jour à l'occasion du débat préalable à la réunion du Conseil européen. Le sénateur est revenu sur trois points : le Brexit, la crise migratoire et les relations avec la Russie.

Concernant le Brexit, pour Yves Pozzo di Borgo, « *il faut aller vite, afin de montrer aux Britanniques qu'il ont été entendus et à leurs dirigeants que nous ne souhaitons pas maintenir l'ambiguïté pour ne pas fragiliser encore plus l'Union européenne* ».

Il faut également « *être intransigeant et constructif à la fois, pour démontrer, notamment aux autres Etats-membres, qu'il y a moins d'avantages à être hors de l'Union qu'en son sein ; constructif car le Royaume-Uni restera toujours un partenaire privilégié d'un point de vue économique mais aussi sur les questions de sécurité et de défense* ».

Pour Yves Pozzo di Borgo, la France et les Etats-membres ne peuvent se dessaisir de la négociation avec le Royaume-Uni : « *c'est au Conseil européen de valider le « contrat » qui sera conclu avec les Britanniques. La commission européenne peut, sous mandat du conseil, faire des propositions à celui-ci, mais en aucun cas être l'instance qui validera les conditions de sortie* ». Pour le sénateur, dans un débat qui va être dur, « *il vaut mieux éviter la confusion intellectuelle* ». Aussi a-t-il déploré que, lors de son discours à Strasbourg mardi dernier, François Hollande n'ait pas été clair.

« *La sortie du Royaume-Uni nous inquiète sur l'avenir de l'Irlande* » a ajouté le sénateur. « *L'UE a été un acteur majeur de sa pacification. Il ne faut absolument pas que le Brexit relance une crise dans ce pays* ». Par ailleurs, « *comment crédibiliser un accord à venir, alors que le gouvernement de Theresa May ne bénéficie pas d'une majorité de soutien au sein de son Parlement ?* » s'est-il interrogé.

Concernant la politique migratoire, alors que près d'un million de réfugiés d'origine moyen-orientale ont atteint l'Europe par voies maritime et terrestre au cours de l'année 2015, l'UE se trouve divisée dans les approches à adopter : « *la question de l'évolution des accords de Schengen doit se poser. Néanmoins, la fermeture des frontières ne peut pas être la solution. Elle ne conduirait l'Europe que sur un repli sur soi et de nouvelles crises* » a affirmé le sénateur. « *Nous avons l'obligation de réussir. Les crises migratoires ont des conséquences sur le quotidien des Européens et des Français. Elles impactent aussi notre stabilité institutionnelle* ».

Concernant la question des relations extérieures de l'Union européenne avec la Russie, « *le Sénat a voté, il y a quelques mois, la résolution européenne que j'avais co-écrite avec Simon Sutour. Elle avait pour objectif principal de dénouer la crise ukrainienne le plus rapidement possible, de garantir son intégrité territoriale par la défense des accords de Minsk et d'initier une reprise de relations avec la Russie consiste en levant progressivement et sous conditions, les sanctions dans les domaines économiques, politiques, diplomatiques et individuels* ».

Le sénateur s'est interrogé : « *à la lumière des accords de Minsk 1 et Minsk 2, ne faudrait-il pas envisager un Minsk 3 ? La France pourrait en être l'acteur principal* » a-t-il conclu.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)